

La vie des établissements...

PROJET DE RESTRUCTURATION ET D'EXTENSION DU FOYER-ESAT DE VIRIEU-LE-PETIT

L'établissement se présente comme un complexe permettant aux personnes accueillies :

- D'être hébergées dans un habitat adapté, au sein de groupes d'accueil différenciés avec un accompagnement en Foyer d'Hébergement.
- De bénéficier de l'accueil, du Service d'Accueil de Jour (SAJ).
- De travailler dans un des trois ateliers de l'ESAT
- De vivre en milieu ordinaire avec l'aide du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS).

La transformation en cours de 25 places d'hébergement en Foyer d'Accueil Médicalisé, exclusivement sur le site de Virieu-Le-Petit, va permettre de mieux répondre aux besoins de soins des différentes pathologies rencontrées aujourd'hui mais également au vieillissement des personnes.

Trois constats pour une meilleure prise en compte des évolutions

■ Le constat du bâti

Ouvert en 1978, l'établissement est dans son gros œuvre, relativement bien conservé. Trois problèmes majeurs émergent :

- ✓ d'abord le mauvais état de la toiture (déjà refaite il y a une douzaine d'années)
- ✓ ensuite des façades réalisées en vitrées/boisées qui ne permettent pas une isolation correcte
- ✓ enfin, la vétusté ou l'inadaptation de certaines installations qui rendent difficile la circulation des résidents à l'intérieur de l'établissement (cas de plusieurs portes d'accès); quelques chambres à l'étage ne sont accessibles qu'à partir d'escaliers hors normes !...

■ L'évolution des personnes accueillies

Les espaces collectifs, « pensés » au moment de la construction, se montrent pour certains, exigus aujourd'hui. La salle à manger est un exemple concret de ce constat. A l'ouverture de l'établissement, environ 90% des résidents étaient « marchants », en 2011, cette statistique est inversée, près de 90% des résidents se déplacent en fauteuil. Dans le même temps, les grands espaces collectifs sont remis en question, une majorité de résidents souhaitant le calme et la vie en petites unités.

■ Les besoins d'amélioration du cadre de vie, tels la réfection du pôle accueil, aujourd'hui point « noir » de l'établissement, la création de plusieurs lieux de réunion-rencontre accessibles (résidents, usagers, familles), l'insuffisance des bureaux, le manque de salles de réunion, l'absence d'espaces (en partie couverts) pour le stationnement des véhicules et le transfert des résidents...

Ce projet de restructuration nous permet également d'envisager la création d'espaces dédiés à la pratique d'activités diverses : sportives, culturelles, festives...



Des besoins d'amélioration du cadre de vie...

- ✓ Mettre l'établissement aux normes d'accessibilité
 - ✓ Restructurer la salle à manger collective
 - ✓ Créer des chambres accessibles
 - ✓ Rénover l'ensemble des cuisines
 - ✓ Rénover la toiture
 - ✓ Remplacer les nombreuses parties vitrées et boisées
 - ✓ Equiper les accès à l'établissement, et les liaisons internes de portes automatiques
 - ✓ Prévoir la couverture des liaisons extérieures inter-groupes
 - ✓ Réorganiser l'ensemble du pôle Accueil-Administration
 - ✓ Créer une salle multi-activités qui permette la pratique d'activités sportives (basket-ball, foot fauteuils, tir à l'arc, tir aux armes...), d'activités culturelles (théâtre, danse...), et être accessible à des partenaires extérieurs (écoles, associations, villageois...). Cette salle sera équipée d'un mur d'escalade et si possible d'un espace Balnéo.
- Ce projet global doit également permettre de reconfigurer la façade de l'établissement, son volume, son entrée, sa signalétique.... en un mot lui redonner une identité en lien avec son évolution.

Quels Objectifs ?



Aujourd'hui, l'établissement propose 72 places d'hébergement, 54 à Virieu-Le-Petit et 18 sur son annexe d'Artemare.



Ce projet de restructuration s'appuie sur un certain nombre de constats sur le bâti, la vétusté, mais également les évolutions constatées chez les personnes accueillies, leurs besoins, leur vieillissement.

Après la phase concours c'est le projet de l'entreprise « SPIE BATIGNOLLES » qui a remporté l'adhésion quasi unanime du Jury (composé de familles, résidents, salariés, administrateurs, Direction Générale et Président),